

Les échos de BONNE

Bulletin Municipal N° 97

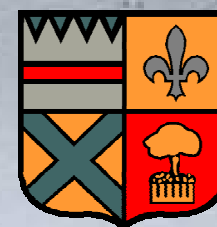
Février 2020

www.mairie-bonne.fr

SOMMAIRE

Edito du Maire	2
Agenda	
Délibérations du Conseil municipal	3
Etat-civil	
Informations utiles	4
Vie municipale	5
Environnement-solidarité	11
Annemasse-Agglomération	13
Vie communale	14
Bonne nouvelles	15
A l'affiche	20

COMMUNE DE
BONNE



Edito du Maire



Les réjouissances et illuminations de fin d'année terminées, nous accueillons une nouvelle décennie !

Les vœux communaux ont été l'occasion de nous rassembler pour évoquer l'année écoulée. Je vous remercie de votre présence nombreuse qui prouve que vous vous sentez concernés par la vie de votre commune.

Je tiens à féliciter nos agents communaux, pour leur énergie et l'accomplissement sans faille des tâches liées à leur fonction.

2020 sera une année marquée par le renouvellement des élus municipaux : je remercie vivement l'ensemble de mon équipe pour sa présence lors des six dernières années, son dévouement et son intérêt à la cause publique.

Bonnoises, bonnois, je vous invite sincèrement à vous rendre aux urnes les 15 et 22 mars prochain pour le renouvellement de vos représentants au Conseil municipal.

Je tiens à adresser mes vœux de santé, bonheur et prospérité à tous ceux qui n'ont pas pu être présents lors cette cérémonie. Bonne année à vous toutes et tous !

Yves Cheminal



JANVIER

- 10 Vœux du Maire
- 11 Harmonie - Concert d'hiver
- 15 Don du sang
- 17 Karaté - Galette
- 25 APE - Loto des enfants
- 29 AFG - Conférence
- 31 Soirée du jeu

FEVRIER

- 8 Bonne Ambiance - Fondue
- 21 Municipalité - Cérémonie de citoyenneté

MARS

- 7 CCAS - Théâtre
- 15 & 22 Élections municipales
- 20 Service périscolaire - Soirée du jeu vidéo
- 28 APE - Carnaval
Enchantement musical -
Concert lecture
- 31 ASPTT - remise des médailles

AVRIL

- 4 Service périscolaire - journée Kapla
- 25 Nettoyage des sentiers
CCAS - Rencontre de quartier
Sous-Lachat
- 30 Sortie du CCAS

MAI

- 4 Crèche - Conférence
- 6 Don du sang
- 8 Cérémonie du 8 mai à 11h
- 16 & 17 Harmonie - Conte musical
- 29 Service périscolaire - Soirée du jeu de société

JUIN

- 5 Ecole de Musique - Concert de fin d'année
Médiathèque - Rencontre Lettres-Frontière
- 7 APE - Farfouille
- 12 APE - Kermesse
- 19 Fête de la crèche
- 20 Fête de la musique

agenda

2

Plus d'infos sur la page Facebook de la mairie :
www.facebook.com/MairiedeBonne/

Principales délibérations du Conseil municipal

Séance du 7 oct. 2019

Approbation de la signature d'une convention d'occupation à titre précaire et révocable avec Yves Cheminal pour un loyer fixé à 600€.

Adoption de la modification de la fréquence d'édition des bulletins municipaux et des tarifs des annonces publicitaires pour l'année 2020.

Validation de l'avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la rénovation de l'église de Haute-Bonne (décompte définitif).

Approbation de la décision modificative n°2 au budget 2019.

Approbation du tableau des non valeurs n°2 pour l'exercice 2019 tel que dressé par Monsieur Le Trésorier et inscription de ces non valeurs au budget 2019.

Validation de l'accord conclu en 2010 dans le cadre du permis de construire de la résidence Côté Village sis au 120-122-124 Route des Alluaz à Bonne et décision d'acquiescer les parcelles section B numéros 4200 / 4202 / 4207 / 4208 / 4210 / 4212 / 4213 / 4215 / 4217, au prix d'un euro.

Approbation de la convention constitutive du groupement pour les prestations de balayage mécanique des voies communales, intercommunales, places publiques et lavage haute pression des espaces publics extérieurs, Annemasse Agglo en étant le coordonnateur.

Séance du 4 nov. 2019

Approbation de la décision modificative n°3 au budget principal 2019.

Approbation de la convention relative à la participation de la commune pour l'aide à la prise en charge de colonies de vacances au titre de l'année 2020.

Acquisition de parcelles pour une contenance totale de 28a67ca, situées aux lieu-dit « Les Creux de Limargue », en nature de pré, pour le prix de 900€.

Approbation de la convention relative au contrat de territoire Espace Naturel Sensible ayant pour objet la définition des engagements respectifs du Département de la Haute-Savoie, d'Annemasse Agglo, des communes membres d'Annemasse Agglo, de Thonon Agglomération, de la Fédération de chasse 74, du SM3A et du Canton de Genève sur un programme pluriannuel d'actions, au titre des Espaces Naturels Sensibles, qui se déroulera de 2020 à 2024 sur le territoire des collectivités concernées.

Sollicitation d'un soutien financier de l'Etat dans le cadre de la dotation à l'équipement des territoires ruraux, pour la création d'une zone de jeux pour enfants devant l'école maternelle et le bâtiment périscolaire, d'un montant prévisionnel de 40.962,10€ HT, ainsi qu'une même aire de jeux pour enfants devant la crèche (multi-accueil) pour un montant de 11.343,80€ HT, soit un projet d'installation d'un montant total de 52.305,90€ HT.

Séance du 16 déc. 2019

Approbation de la présentation et de la tenue d'un débat en séance sur les orientations générales du Règlement Local de Publicité Intercommunal, en application des dispositions combinées des articles L. 581-14-1 du code de l'environnement et L. 153-12 du code de l'urbanisme.

Approbation de la modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Approbation de l'extension des compétences de la communauté d'agglomération, à compter du 1er juillet 2020, à la compétence de l'enseignement musical, ainsi qu'en conséquence, modification des statuts de la communauté d'agglomération.

Approbation de la modification des statuts d'Annemasse Agglo suite à des évolutions législatives, relatives à l'accueil des gens du voyage et en matière d'aménagement de l'espace communautaire.

Approbation de la convention de mise à disposition du service mutualisé d'entretien de la voirie d'Annemasse Agglo pour les années 2020 à 2022.

Approbation de la convention de mise à disposition du service mutualisé de Police Municipale Intercommunale pour l'année 2020.

Approbation de la convention relative à l'organisation et la coordination de la compétence extérieure de lutte contre l'incendie avec Annemasse Agglo.

Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) résultant de l'adoption de la FPU (Fiscalité Professionnelle Unique).

Approbation d'une Convention de mise à disposition avec Enedis au 71 Vi de Chenaz.

Approbation d'une Convention de mise à disposition avec Enedis au lieu-dit Les Prés de Riaz.

Approbation d'une Convention de mise à disposition avec la Maison de l'eau au lieu-dit Les Prés de Riaz.

Approbation de l'autorisation d'engagement des dépenses d'investissement en 2020.

Approbation de la mise à jour du règlement de fonctionnement du multi accueil au 1er janvier 2020.

Approbation des intégrations budgétaires suite à l'inventaire des biens de la commune demandé par la Trésorerie pour les années 1995 à 2009.

Séance du 20 janv. 2020

Approbation à l'unanimité de la décision modificative n°4 au budget principal 2019.

Approbation à l'unanimité du tableau des emplois communaux au 1er janvier 2020.



état-civil

Naissances

Bahia FOURNIER, née le 05.11.2019
Issam AHRARDI, né le 11/11/2019
Sacha LISENA BOIS, né le 22.11.2019
Giulio AMATOBENE, né le 23.12.2019

Décès

Robert PAQUIN, le 13.11.2019
Lucie CROSETTI, née PETER, le 14.11.2019
Angèle GAILLARD, née CONDEVAUX, le 01.12.2019
Germaine MELOT, née GILLET, le 15.12.2019
Odette DONCHE-GAY, née FAURE, le 04.01.2020
Pierre GAYOT, le 13.01.2020
André RONGIARD, le 08.02.2020

Informations utiles

Municipalité

Liens Internet :

Mairie : www.mairie-bonne.fr
Agglo : www.annemasse-agglo.fr
www.facebook.com/MairiedeBonne/

Horaires de la Mairie :

lundi : 9h-12h & 14h-17h
mardi : 14h-17h
mercredi : 9h-12h
jeudi : 9h-12h & 14h-18h
vendredi : 9h-12h & 14h-16h
Adresse : 479 Vi de Chenaz, 74380 Bonne
Contact : accueil@mairie-bonne.fr

Horaires de la Médiathèque :

Lundi : 14h-18h
Mercredi : 14h-18h
Vendredi : 16h-18h
Samedi : 10h-12h
Contact : mediatheque@mairie-bonne.fr

Horaires annuels de la déchetterie :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi & samedi :
10h à 12h30 et 14h à 18h

Numéros utiles :

Mairie-accueil	04 50 39 21 51
Fax Mairie	04 50 36 22 47
État-civil	04 50 39 21 51
Urbanisme	04 50 39 21 51
Secrétariat général	04 50 39 68 97
Comptabilité	04 50 31 31 72
Vie associative	04 50 39 21 51
Affaires scolaires et Accueil de Loisirs	04 50 31 31 73
Centre multi-accueil	04 50 39 68 95
Médiathèque	04 50 36 21 58
École élémentaire	04 50 39 20 84
École maternelle	04 50 36 21 74
Police intercommunale	04 50 39 97 90
Annemasse Agglo	04 50 87 83 00
Transports scolaires	04 50 39 39 44
TAC	08 001 000 74

Ma commune, J'y vis, je m'y déclare

Vous êtes suisse et résidez en France ? Il convient de vous faire recenser pour informer votre commune que vous êtes frontalier et que vous y résidez.

En cinq minutes, vous aidez le développement de votre commune, sans aucune incidence sur votre déclaration de revenus. Cette déclaration octroie à votre commune une indemnité liée au pourcentage de la masse salariale des employés du Canton de Genève résidant en France. Ces fonds frontaliers permettent à votre commune d'investir dans les équipements publics : transports en commun, écoles, gymnases, bibliothèques, stades, ou autres services municipaux.

Cette déclaration est rapide et gratuite.

www.madeclarationfrontalier.fr



Cérémonie de citoyenneté : les jeunes bonnois reçoivent leur première carte d'électeur

Vendredi 21 février à 18h30, les jeunes Bonnois nés entre mai 2001 et le 15 mars 2002 sont invités à la cérémonie de citoyenneté. Ils recevront leur première carte électorale, ainsi que le livret du citoyen dans lequel l'Etat leur présente leurs droits et devoirs, ainsi que les principes fondamentaux de la république. La majorité leur confère notamment le droit de vote, c'est-à-dire la possibilité de participer aux différents scrutins, et ainsi de prendre part à la vie démocratique française et européenne, le droit de se porter candidat à une élection et être élu.



Élections municipales : ce qu'il faut savoir

Les 15 et 22 mars 2020, auront lieu les élections municipales françaises. A Bonne, les bureaux de vote seront ouverts dans les locaux de la mairie, 479 vi de Chenaz (bureau 1 dans la salle du Conseil et bureau 2 dans le Foyer) aux horaires suivants :

1^{er} tour : dimanche 15 mars de 8h à 18h

2^{ème} tour : dimanche 22 mars de 8h à 18h.

Les électeurs doivent impérativement présenter leur pièce d'identité et leur carte d'électeur.

Tous les citoyens Bonnois sont invités à prendre part au dépouillement des votes dès la fermeture des bureaux.

Retour en images sur l'édition 2019 de la Saint-Nicolas



Vie Municipale



Associations, bénévoles, musiciens et chanteurs, artisans, commerçants et agents communaux ont cette année encore donné leur meilleur pour que la traditionnelle fête bonnoise soit une réussite.

L'arrivée de Saint Nicolas sur la place du marché reste un enchantement pour les plus petits qui lui avaient réservé un joli concert de chants de Noël.

Les visiteurs ont pu profiter des stands colorés et gourmands et déguster le traditionnel "boudin aux pommes et beignets de patates" du Globe Traiteur.



Vie Municipale



Trottinettes : la sécurité avant tout !

Le décret n°2019-1082 relatif aux engins de déplacement personnel (EDP) a été publié le 25 octobre dernier au Journal officiel. Attendu depuis plusieurs mois, ce décret est venu clarifier les règles de circulation des trottinettes.

La première partie du décret vise à combler le vide juridique qui existait jusqu'à présent et remédie à cette étrange situation dans laquelle trottinettes, gyropodes et autres overboards, qui font fureur dans la plupart des villes et villages, n'avaient aucune existence juridique puisqu'ils ne figuraient pas dans le Code de la route. C'est désormais chose faite !

Plusieurs articles du décret sont donc consacrés à ajouter les EDP dans divers chapitres du Code de la route ; ce dernier les définissant comme un : "véhicule sans place assise, conçu et construit pour le déplacement d'une seule personne et dépourvu de tout aménagement destiné au transport de marchandises, équipé d'un moteur non thermique ou d'une assistance non thermique et dont la vitesse maximale par construction est supérieure à 6 km/h et ne dépasse pas 25 km/h". Le décret précise également qu'à compter du 1er juillet 2020, les EDP devront obligatoirement être équipés d'un système de freinage "efficace" et interdit également l'utilisation des EDP aux enfants de moins de douze ans.

Mais c'est bien entendu sur la question des règles de circulation que le décret était le plus attendu. Les EDP doivent circuler, en agglomération, sur les bandes ou pistes cyclables. En l'absence de celles-ci, ils peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h, sur les aires piétonnes, et sur les accotements équipés d'un revêtement routier. Hors agglomération, la circulation de ces engins est interdite, sauf sur les voies vertes, pistes cyclables, et arrêté dérogatoire du Maire.

Les infractions à ces règles seront punies d'amendes allant de 35€ à 1500€ selon les cas.

Les nouvelles règles de sécurité en vigueur dès le 25/10/2019

> Soyez prudent !
Pensez à votre sécurité mais aussi à celle des autres.

Séparez-vous de vos casques audio et écouteurs
N'utilisez pas votre téléphone

Vous avez jusqu'au 1^{er} juillet 2020 pour équiper votre engin :
- de feux de position avant et arrière
- de dispositifs rétro-réfléchissants arrière et latéraux (cotodloptres)
- d'un avertisseur sonore
- d'un système de freinage

> Ne transportez pas de passager !
Votre engin est destiné à usage exclusivement personnel.

> Le stationnement sur un trottoir n'est possible que s'il ne gêne pas la circulation des piétons.

En agglomération ou sur les voies vertes et les pistes cyclables, le port du casque n'est pas obligatoire mais fortement recommandé.

Portez un vêtement ou un équipement rétro-réfléchissant, de nuit ou en journée lorsque la visibilité est insuffisante, et même en agglomération.

> Les enfants de moins de 12 ans n'ont pas le droit de conduire ces engins.

25 Pour pouvoir circuler sur la voie publique, votre engin doit être bridé à 25km/h.*

* Les EDP doivent être bridés à 25km/h pour pouvoir emprunter la voie publique. Si ce n'est pas le cas, les propriétaires de ces véhicules doivent les faire régler à 25km/h. Ils sont invités à se renseigner sur la possibilité de les faire régler auprès de leur revendeur ou constructeur.

Enfin, si le décret ne prévoit pas l'obligation du port de certains équipements de sécurité (hormis quelques rares exceptions), nous ne pouvons que les recommander pour la sécurité de tout un chacun ! Rappelons également que l'espace public est un espace de partage, avec des règles de bonnes conduites, et que le respect entre tous les utilisateurs de ces espaces est nécessaire ! Bonne route !

Maison IV
AGENCE
IMMOBILIÈRE

NOUVEAU À BONNE!

Nos valeurs:
Humanité,
investissement,
disponibilité,
écoute.

Nous sommes spécialisés
dans la transaction
et le foncier.



90, route des Alluaz - F-74380 BONNE - Tél.: +33 4 50 85 86 75 - c.ramus@agence-maison4.com

agence-maison4.com

A la médiathèque

En décembre dernier la rencontre "coups de cœur", organisée par les bénévoles de la médiathèque, a permis de mettre en lumière quelques livres parmi la production éditoriale récente : "Tous les hommes n'habitent pas le monde de la même façon" de Jean-Paul Dubois (Ed. de l'Olivier) ; "Le Naufrage des civilisations" de Amin Maalouf (ed. Grasset) ; "Janet" de Michelle Fitoussi (ed. JC Lattès) ; "Une joie féroce" de Sorj Chalandon (ed. Grasset) ; "Enfant de toutes les nations" de Promoedya Ananta Toer (Ed. Zulma) ; "Le bal des Folles" de Victoria Mas (Ed. Albin Michel) ; "Un livre de martyrs américains" de Joyce Carol Oates (ed. Philippe Rey) ; "Peau d'Ane" de Cécile Roumiquière et Alessandra Maria (Ed. Albin Michel) ; "Le meilleur coiffeur de Harare" de Tendai Huchu (Ed. Zoé). Ces ouvrages sont disponibles à la médiathèque ou sur le réseau Intermède.

L'Édition 2019 de "Lettres-frontière" s'est terminée à la fin de l'année et les rencontres avec les auteurs de la 26ème sélection dans les différents lieux de lecture ont démarré dès le mois de janvier. Le calendrier des rencontres est à retrouver sur le site : www.lettresfrontiere.net.

La médiathèque de Bonne accueillera la lauréate de la sélection Auvergne-Rhône-Alpes, Françoise Guérin pour son roman "Maternité" paru aux éditions Albin Michel, **le vendredi 5 juin à 20h.**

Avec votre abonnement, vous pouvez emprunter 15 documents (livres, CD, DVD, presse) pour une durée de 4 semaines. Vous bénéficiez de l'accès au portail Intermède, sur lequel vous pouvez prolonger, réserver, faire des suggestions, consulter le fonds documentaires et les différentes animations proposées sur le réseau des bibliothèques d'Annemasse Agglo.

Ouverture au public de la Médiathèque : lundi & mercredi de 14h à 18h, vendredi de 16h à 18h et samedi de 10h à 12h.



Travaux d'eau potable route d'Arthaz

La Maison de l'Eau d'Annemasse Agglo, le Département et la Commune de Bonne effectuent des travaux d'eau potable et la réfection des enrobés au niveau de la route d'Arthaz. Ces travaux ont pour objectifs de fiabiliser la desserte en eau potable et d'améliorer la sécurité des déplacements piétons, cyclables et des véhicules. Une déviation sera mise en place par Nangy. La route d'Arthaz sera fermée à la circulation du **17 février 2020 au 30 avril 2020.**

Espérant que ces travaux n'engendreront pas une gêne trop importante pour les usagers, la Commune de Bonne vous remercie de votre compréhension.

Un vin d'honneur et d'amitié à l'issue des commémoration de l'Armistice

Les commémorations de l'armistice du 11 novembre se sont déroulées à Bonne et à Loëx avec la participation de trois classes de l'école de Bonne qui ont proposé des lectures de textes et de poèmes. La cérémonie s'est achevée autour du four à pain du village. Le vin d'honneur offert par la municipalité était préparé par l'association la Fascine (les Amis du four à pain) : le traditionnel vin chaud, les diots au cidre, le velouté de courge (une courge de 18 kilos généreusement offerte par Jérôme, "le pote à Jé"), ont été dégustés en toute convivialité.



CENTURY 21®

AGENCE NCI BONNE



NOTRE AGENCE DE TRANSACTION

20 Ans sur le secteur plus de 1500 biens vendus, une équipe de 13 personnes. Parce que votre satisfaction est notre plus grande récompense, nous mettons tout en œuvre pour vous apporter le meilleur service pour vos projets immobiliers.

Agence de proximité, nous sommes efficaces et réactifs. Implantée sur votre secteur il vous est facile de venir nous rencontrer. Nous sommes ouverts tous les jours pour faciliter vos démarches. A très bientôt dans nos agences

Deux Agences à Bonne 68 et 69 Avenue du Léman
Pour ESTIMER, VENDRE, LOUER et FAIRE GERER

Vos biens immobiliers

Tél : 04.50.95.95.74

Mail : nci.bonne@century21.fr



Notre agence immobilière de Gestion et Location



*Vendeurs votre bien est unique, sa valeur n'est pas qu'une question de m².
Rencontrons-nous pour une estimation précise et gratuite. Un service
sur-mesure et un PACK CONFIANCE+ (renseignements en agence).*

SARL au capital de 53 280 € - SIRET 531 572 030 00033 R.C.S. Thonon-les-Bains - Code NAF 6831Z
Carte Professionnelle : T.et G. n° CPI74012016000011731 - Caisse de Garantie : GALIAN - 89 rue de La Boétie -
75008 - PARIS - T. 120 000 € - G. 440 000 €
Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante



Une conférence sur le développement de l'enfant, organisée par la crèche

"Le développement de l'enfant est un processus global, complexe. Les neurosciences, qui étudient en particulier le cerveau, nous offrent un nouvel éclairage. Elles remettent en question certaines théories et certaines pratiques éducatives. Elles nous permettent de mieux comprendre ce qui est favorable au développement des tous petits... "

Line Mégard est psychologue clinicienne, formée à l'hypnose et l'EMDR (la thérapie EMDR utilise une stimulation sensorielle bi-alternée (droite-gauche) qui se pratique par mouvements oculaires). Elle travaille dans la petite enfance depuis une dizaine d'années : analyse des pratiques professionnelles, formations, conférences.

Elle animera une conférence - débat sur le thème "L'éclairage des neurosciences sur le développement du jeune enfant".

Organisée par la crèche de Bonne, cette conférence gratuite et ouverte à tous aura lieu dans la salle communale le lundi 4 mai de 19h à 21h.

Moment de partage entre parents et enfants lors de la soirée du jeu

Vendredi 31 janvier dernier, dans la salle du foyer, quelques 70 personnes (parents et enfants) se sont retrouvées pour la première soirée du jeu de l'année.

"Piraten-billard", jeu de dextérité, "La course aux tortues", jeu de stratégie, ou encore "Le jeu aux mille titres", jeu de mémorisation, chacun a pu trouver chaussure à son pied et de quoi s'amuser, grâce à la sélection diverse et variées de jeux de société du service périscolaire de la commune.

L'association des parents d'élèves, présente lors de ces manifestations, propose de quoi se restaurer en confectionnant notamment des hot-dogs et autres gourmandises pour le plus grand plaisir des enfants.

La CAF et le département co-financent cet événement.

Prochain rendez-vous :
le samedi 4 avril pour la journée Kapla.



Prenez le train pour la Suisse avec le CCAS

Jeudi 30 avril, le CCAS organise une sortie surprise en Suisse avec les Bonnois de 60 ans et plus, animée par Martine Desbiolles, guide du Patrimoine. Cette sortie a pour but de faire découvrir les nouveaux transports et le réseau de mobilité douce récemment mis en place dans l'agglomération annemassienne (bus, tram, train).

Le transport est pris en charge par le CCAS, le repas est à la charge du participant.

COUPON -REPONSE : SORTIE EN SUISSE - JEUDI 30 AVRIL

NOM, PRENOM,

Adresse :

Tel :

Courriel :

La confirmation de votre inscription vous sera envoyée par mail ou par téléphone.

Coupon à retourner par courrier à : Mairie de Bonne - 479 Vi de Chenaz - 74380 Bonne

ou par courriel : communication@mairie-bonne.fr

Avant le lundi 20 avril 2020.

Vie municipale




Maîtrise du marché local, nous nous chargerons de rechercher le bien correspondant à vos attentes

ACHAT - VENTE : Cabinet de transactions Immobilières, particuliers et professionnels. Maisons, appartements, terrains, immeubles, locaux (murs et fonds de commerce).
Formation d'expertise Immobilier / Des professionnels à votre service.

COUR de l'IMMO : 350, Avenue du Léman - 74380 BONNE
+33 611 11 74 77 +33 450 35 74 79
www.cour-immobilier.com - info@courdelimmo.com

AGENCE IMMOBILIÈRE

Rapport d'avis de valeur par l'agent immobilier OFFERT*



*Sous condition de réalisation de la vente par nos soins.

Natacha Dubois-Dauphin
thérapeute ayurvédique
diététique et soins

diplômée EIVS, Lausanne &
Vinayak Panchakarma Clinic, Inde

06 84 07 35 76
gerboise2745@gmail.com



LACROIX AUTO OCCASIONS

984 avenue du fer a cheval 74380 Bonne
0645108140
SERVICE CARTE GRISE



SAS THERMOZ ASSAINISSEMENT

- Débouchage, curage toutes canalisations
- Inspection par caméra vidéo
- Vidange curage fosse septique, puits perdus
- Location de bennes

74100 Ville-la-Grand
74200 Thonon
Tél. 04 50 38 50 92 Tél. 04 50 70 17 70




Pierre LAMBRÉ
Architecte DPLG
04 50 43 36 96

115 route de Sous-Lachat
74380 — Bonne
lambre.archi@orange.fr



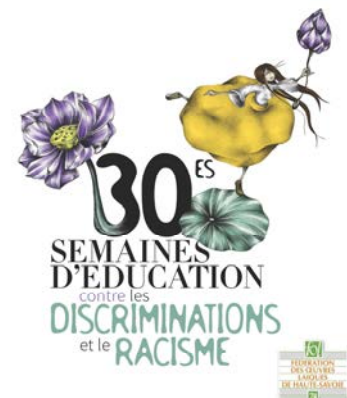
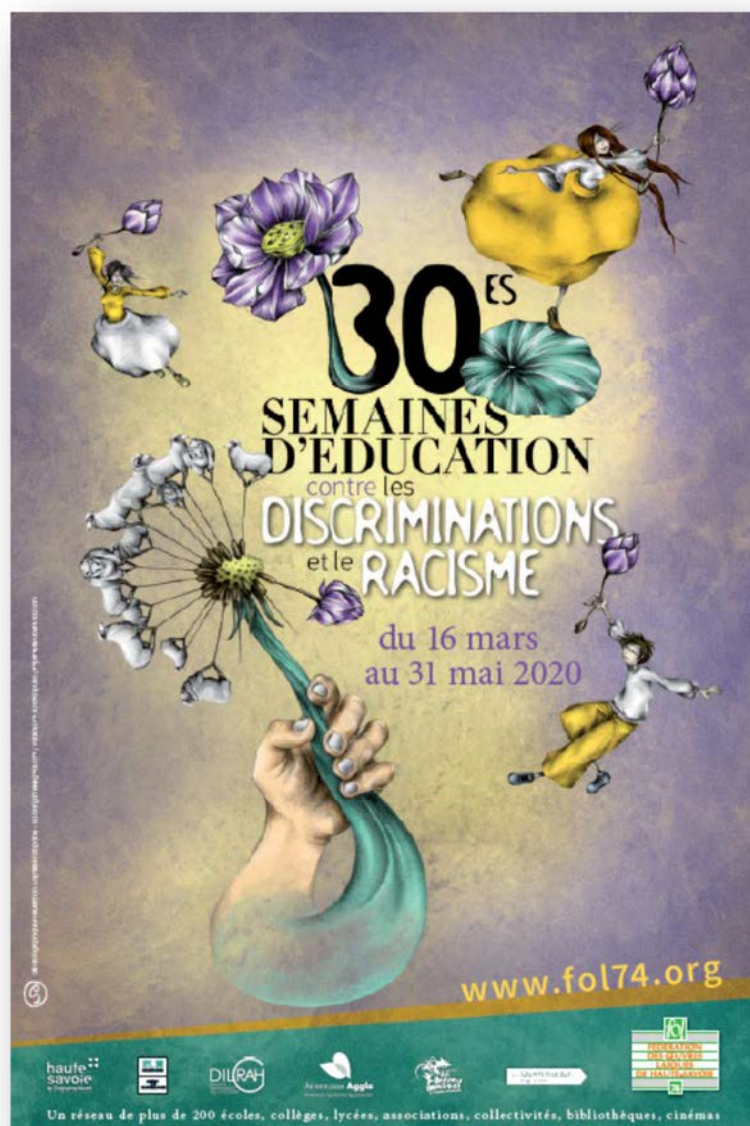
LATOUR ENERGIE SERVICE

Chauffage - Géothermie - Aérothermie
Pompe à Chaleur en relève de chaudière
Climatisation - froid Industriel

Etude - Installation - Maintenance - Dépannage
Rue de la Jonchère - 74420 BOEGE
TEL/FAX: 04.50.39.10.66 / 04.50.39.01.67

Environnement & solidarité

Les enfants réunis pour les Olympiades de la Fraternité



Dans le cadre des Semaines d'Education contre les Discriminations et le Racisme, le service périscolaire de la commune, en corrélation avec les services jeunesse des autres communes d'Annemasse Agglo, vont porter haut les valeurs de la solidarité et de la fraternité.

Sur trois sites (La Bergue, Bonne et Gaillard), environ 330 enfants des centres de loisirs vont pouvoir partager le temps d'une journée, un moment de convivialité et découvrir le "vivre ensemble" le mercredi 29 avril,

Jeux de kermesse, d'équipes, de société, tout sera mis en œuvre pour que les enfants apprécient ce dispositif inédit.

Bonne accueillera les plus grands (CE2, CM1 et CM2), soit une centaine d'enfants pour ces Olympiades de la fraternité sur le stade et au bâtiment multifonctions.

Des heureux habitants du département, tirés préalablement au sort, recevront une carte postale, sur la thématique. Les enfants espèrent vivement une réponse en retour, afin de favoriser une correspondance fraternelle.

**Renseignements auprès du service périscolaire :
04 50 31 31 73**

Gestes Qui Sauvent FAMILY

Formez-vous aux gestes qui sauvent
en famille avec la Protection Civile Haute-Savoie !

Vous êtes (jeunes) parents?

Vous voulez vous sensibiliser en famille? Cette formation est faite pour vous !

Les + de cette formation :

- Apprendre à se former à domicile dans son environnement du quotidien
- Adapté à toute la famille : nourrissons, enfants et adultes

Les tarifs :

- 20 €/ personne jusqu'à 5 personnes pour 2 heures
- Puis 15 €/personne à partir de la 6ème personne (hors frais de déplacement)



Protection Civile de Haute-Savoie
13 avenue Emile Zola – Annemasse - 07 62 74 74 05



www.chalets-chardon.com

Réalisations Chardon

Le bois maîtrisé

Tél : 04 50 39 22 21 - 74380 BONNE

ESPACE NATURE

Sibué Emilien

PAYSAGISTE DECORATEUR

Le Créateur et réalisateur de vos espaces verts

74380 BONNE 04 50 31 90 70

www.espacenature-sibue.com

VINS DUVERNAY

Il était une fois... Le vin.

PAE de la Menoge - Route chez Montagnon - 74380 BONNE
Tél : 04 50 92 20 20 - Fax : 04 50 92 30 00

Depuis 1904

Didier
Martinez
Artisan peintre

328, chemin des prés potex
74380 Bonne
tel : 04 50 38 07 02 / 06 64 46 00 80

SARL
ATELIER D'ARCHITECTE PIERRE BAJULAZ

1334 route de Mijouet
74250 FILLINGES
Tél : 04.50.36.41.82
Fax : 04.50.36.41.39
pierre.bajulaz@wanadoo.fr

TRYBA®

CONCEPTEUR - FABRICANT - INSTALLATEUR

tryba.com

839, avenue du Fer à Cheval, BONNE
Tél 04 50 39 91 65 Fax 04 50 39 01 81

SARL COLLOUD
Le sens de la mesure

Géomètre-Expert DPLG

Au service
des particuliers,
collectivités et
professionnels
de l'immobilier

BUREAU PRINCIPAL :
7 rue du Vernand • 74100 Annemasse
Tél. 04 50 92 52 20 • Fax 04 50 37 03 08
courriel : cabinet@collood.com

BUREAU SECONDAIRE :
6 avenue de Genève • 74140 Douvaine
Tél./Fax. 04 50 85 27 90

Maison Familiale Rurale

RÉUSSIR autrement

Formations par alternance de la 4ème au Bac Pro

- Aménagements Paysagers
- Productions Horticoles
- Services Aux Personnes et Aux Territoires

Formations pour adultes : VAE, Certiphyto, SST ...

1154 Route des Alluaz 74380 BONNE
Tél : 0450.39.20.06 Fax : 0450.36.27.12
mfr.bonne@mfr.asso.fr

www.mfr-bonne.fr
Antenne du CFA régional des MFR Rhône Alpes

Contactez votre conseillère en immobilier Capifrance

Émilie BARTHELEMY
06 31 10 23 94
emilie.barthelemy@capifrance.fr

★★★★★ Avis Vérifiés

www.capifrance.fr

Championnats de France vétérans 30, 31 mai et 1er juin 2020

Pour la première fois, la Haute-Savoie accueille une compétition nationale de badminton. C'est le club de Badminton d'Annemasse Agglo qui est organisateur de cet événement, avec le soutien des autres clubs du département, du Codep 74 et de la FFBad.

Le championnat de France Vétérans de badminton 2020, ce sont 3 jours de compétition et 800 joueurs âgés de plus de 35 ans attendus.

Les championnats se dérouleront sur quatre sites : la maison des sports, le gymnase des Glières, le gymnase Robert Sallaz et le gymnase Jacques Balmat.

Des animations grand public seront organisées tout au long du week-end pour faire découvrir le badminton.

+ d'informations : <https://franceveterans.ffbad.org/accueil>



Annemasse **Agglo**
Annemasse - Les Voirons Agglomération



Journées "Atouts âges"

En 2020, la 7^{ème} édition des Journées Atouts Ages se déroulera les vendredi 17 et samedi 18 avril 2020, au complexe Martin Luther King d'Annemasse.

Autour des acteurs traditionnels de ce rendez-vous biennal, l'édition 2020 s'enrichit de nouveaux partenaires, au rang desquels **Atouts Ages prévention (MSA, CARSAT, SSI), la Mutualité Française.**

Au programme de ces deux journées entièrement gratuites* :

Une quarantaine de stands interactifs

(Ven. 10h-19h – Sam. 10h-17h) autour de six thématiques :

- S'INFORMER
- SE FAIRE AIDER
- SORTIR DE CHEZ SOI
- AMENAGER SON HABITAT
- CREER DES LIENS
- MA SANTÉ MON BIEN-ÊTRE

Des ateliers santé bien-être

Dépistages auditifs, dépistages visuels, massages, conseils nutrition, ateliers de découverte

Des conférences

Autour de la santé (le sommeil, la cohérence cardiaque, prendre soin de son intestin, gestion du stress)

Autour de la place des aînés dans notre société (l'âgisme, une discrimination méconnue)

**Petite restauration assurée sur place*

Le programme complet et les horaires seront diffusés à compter du 20 Mars

PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

REGAARS : 04 50 39 89 25

ANNEMASSE AGGLO : 04 50 87 83 03



REGAARS

Réseau de Gériatrie
Annemasse Agglo Arve Salève

Vie Communale



En 2020, libère ton esprit avec le Karaté Kyokai Bonne !



Le 17 janvier dernier, la traditionnelle soirée « galette des rois » a réuni en nombre les petits et grands karatékas ainsi que leur famille. Ce moment a été un véritable succès et a couronné les progrès par la première remise des grades de la saison.

Félicitations à nos compétiteurs pour leurs excellents résultats à la Coupe de Noël, 1 médaille d'or, deux de bronze, des médailles d'honneur pour les 2 médailles de bronze en championnat départemental kata pour la 3ème place de Lucas en championnat de ligue kata ce qui lui permet d'être sélectionné pour la Coupe de France !

Nos stages réunissent chaque année les meilleurs experts, Jean Pierre Lavoratto, 9ème Dan début janvier et à venir, Mike Julie, champion du monde Kumité, 6ème Dan, le 14 mars 2020.

Kojoro wa hannata ni koto wo yosu (Libère et garde détaché ton esprit)

L'esprit s'il doit primer sur la technique, ne doit pas se laisser enfermer par trop de concentration. A force d'entraînement, vous devez apprendre à le laisser vagabonder, à le laisser libre d'agir de lui-même de façon presque inconsciente. Votre esprit doit être libre.

Ne laissez pas votre esprit s'enfermer dans des pensées parasites comme la peur, la haine ... Agissez à bon escient, de façon claire et réfléchie sans précipitation.

Tous les renseignements seront sur notre site Facebook pour : les portes-ouvertes, l'Assemblée Générale et la remise des grades de fin de saison.

Vous aussi, de 4 à 84 ans, êtes les bienvenus au club afin de mettre en pratique les valeurs du Karaté, art martial complet, dans l'harmonie du corps et de l'esprit.



L'équipe du KKB



14



Salle comble pour la 8ème édition du festival "Novembre musical des Voirons"



Pour sa huitième édition le festival "Novembre Musical des Voirons" avait comme thème un concert/un compositeur. La commune de Bonne a présenté trois concerts.

Le vendredi 15 novembre, la salle communale était comble pour écouter le trio Moignard, interprétant des compositions de Django Reinhardt. Adrien Moignard à la guitare, Mathieu Chatelain à la guitare rythmique, Jérôme Arranger à la contrebasse, ont magnifiquement interprété la musique de Django, caractéristique et indémodable.

Le dimanche 17 novembre à 11h00 en l'église Saint-Nicolas, le guitariste Armen Doneyan a enchanté le public d'œuvres d'Albeniz et de ses contemporains. Il a bien sûr interprété Asturias d'Albeniz, que tout guitariste classique se doit d'offrir en fin de concert à son public. Les auditeurs étaient sous le charme de la virtuosité et de l'élégance de ce jeune musicien.



Le concert de clôture du festival s'est tenu à 17h en l'église de Bonne autour de la musique de Tchaïkovski. Ils étaient neuf musiciens, élèves de François Salque à la Haute Ecole de Musique de Lausanne. Violonistes, violoncellistes, contrebassiste provenant de divers pays européens se sont unis pour interpréter "Souvenir de Florence" et une sérénade opus 48 du maître russe. Les jeunes solistes ont fait résonner dans cette magnifique église rénovée une musique romantique généreuse.

Le "Novembre Musical des Voirons" a été une réussite artistique. L'enthousiasme du public et le partenariat avec la municipalité nous encouragent à pérenniser cet événement culturel annuel.

Vous pouvez déjà cocher sur vos tablettes les dates de la neuvième édition les 6, 7, 8 & 13, 14, 15 novembre 2020.

Du QI GONG à la MFR de Bonne

Ce cours organisé, depuis quelques années pour les employés de la Maison familiale et rurale, est dorénavant ouvert gracieusement aux personnes de Bonne, dans une volonté d'échange et de partage.

Il a lieu tous les vendredis hors vacances scolaires en salle Mont Blanc de l'école MFR, (1154 Route des Alluaz) de 12h45 à 13h30.

Ce cours est assuré par Hervé Dupraz, enseignant EPS dans l'établissement et intervenant Qi Gong en vallée Verte, association "Pratiques des arts internes".

**Infos Qi Gong sur le site :
taichiquong-
valleeverte.wordpress.com**

**Renseignements/inscriptions :
06 84 82 16 68**

"Ma Planète Bio" Une antenne à Bonne

Après Douvaine et Veigy-Foncenex, Ma planète Bio vient d'inaugurer une troisième enseigne à Bonne. C'est la volonté de défendre les valeurs et les bienfaits du bio qui motivent Béatrice et Guillaume Stiers, créateurs de l'enseigne.

Ce ne sont pas moins de 1800 produits testés et sélectionnés par les experts bio qui confortent la poursuite de la construction d'un avenir plus sain aussi bien pour l'alimentation, la cosmétique, les compléments alimentaires. Des équipes sont formées pour les meilleurs conseils et un naturopathe et coach en nutrition a rejoint les antennes pour mettre ses connaissances au service de la clientèle.

Membre du réseau Groupement d'Achat Bio (GVA), "Ma planète Bio" garantit le juste prix pour des produits et des marques de qualité.

**Ma Planète Bio : 724 avenue du Léman - 74380 Bonne
www.ma-planete-bio.com**

**Horaires : lundi 14h-19h & du mardi au samedi :
9h- 19h sans interruption**

Bonnes Nouvelles





ROGUET

Aménageons & entretenons votre havre de paix
ROGUET, l'expert de vos extérieurs

ROGUET PAYSAGE & ROGUET JARDIN SERVICE
849 Route de Loëx 74380 BONNE
☎ 04 50 39 21 55

ROGUET PISCINE ET SPA
157 route Vouards 74140 SAINT-CERGUES
☎ 04 50 43 50 05

www.roguet.fr

FOUCHER

AUTO-ÉCOLE

Permis AAC - B - B Supervisé

18, rue Léandre Vaillat
74100 ANNEMASSE
04 50 92 60 47

2, rue du Bief
74380 BONNE
04 50 82 40 78



VET'ÉQUINE

117 rue du Bief, 74380 Bonne
+33(0)7.68.05.12.01
vetequine74@gmail.com
www.vetequine.fr

Les Drs Noëmi VERZUU et Anaïs VIRILLI spécialisées dans les équidés se déplacent chez vous ou à l'écurie avec leurs véhicules entièrement équipés :
RADIOGRAPHIE NUMÉRIQUE,
ECHOGRAPHIE, MATÉRIEL DE DENTISTERIE, ANALYSEURS, etc ...

VETERINAIRES ÉQUINS A DOMICILE
Sur RDV du lundi au vendredi (8h -19h)
Urgences assurées 7j/7 - 24h/24



eltis

Concepteur de solutions électriques innovantes

33, route de Frangy - Meythet - 74960 ANNECY
Email : hello@eltis.fr
Tél : 04 50 24 24 75 - Fax : 04 50 24 24 76



Fruitière des Neiges

233, avenue du Léman
74380 - BONNE
Tél. 04 50 94 42 47

HORAIRE D'OUVERTURE :
Lundi après-midi : 15h30 - 19h15
Du mardi au samedi : 9h30/12h15 - 15h30/19h15
Fermé le dimanche et jours fériés

Découvrez les produits de nos fromageries
et points de vente directe **VENTE EN LIGNE**
www.fruitiere-des-neiges.com

Le Mouton Doré

Meublé de tourisme rural ***

Francie et Gérard LIPPERT
06 63 98 11 97
639 Chemin de Verdisse
74380 BONNE



hello@lemoutondore.fr
www.lemoutondore.com

SUPER Bonne



Cafétéria Station Carburant DRIVE coursesu.com location

Rejoignez-nous ! [facebook](https://www.facebook.com/superbonne)

Parc d'activités de la Menoge - 04 50 31 68 90



Carton plein pour le loto de l'APE

Le 25 janvier dernier et pour le plus grand plaisir des Bonnois, l'APE a organisé le loto des enfants.

Dès 15h, le jeu était ouvert aux 150 participants. Même les plus petits (dès 4 ans) ont pu jouer grâce aux images associées aux chiffres sur les grilles.

Il y a eu 10 parties, dont 2 cartons secs avec de nombreux lots à gagner offerts par les commerçants et les entreprises de Bonne. Le Club aéronautique d'Annemasse a offert un baptême de l'air et l'APE a participé pour offrir une console de jeu.

Un grand merci à l'équipe de l'APE pour l'organisation et la réussite de ce moment ludique, convivial et familial.



Bonne retraite Docteur Peysson



A l'automne dernier, Rémi Peysson, médecin généraliste à Bonne depuis 1987, prenait sa retraite. Médecin de nombreuses familles bonnoises et apprécié de tous, il a tenu à dire au revoir à ses patients. Pour cela, un verre de l'amitié a été organisé à la mairie. Yves Cheminal a rendu hommage à l'homme et au professionnalisme du docteur. Nous transcrivons ici son discours :

"Eh oui, il fallait bien un jour partir à la retraite et laisser sa place aux suivants...C'est la vie ...

Il n'y a pas si longtemps nous fêtions le départ du docteur Pierre Rhys, aujourd'hui c'est le tour de Rémi Peysson. Tous les deux, vous aurez marqué la vie des très nombreux Bonnois qui ont été suivis pendant plusieurs décennies tout d'abord au Pré Jonzier et aujourd'hui dans l'immeuble de la pharmacie. Vous étiez véritablement nos médecins de famille.

Tu es arrivé à Bonne il y a 32 ans après ta formation à la faculté de Lyon et un court passage dans le sud. Au début, tu as hésité à rester parmi nous à cause du climat mais malgré tout tu y as fait ta vie. A cette époque la commune de Bonne était beaucoup plus petite... Aujourd'hui à 67 ans, tu as décidé de prendre une retraite bien méritée. Les Bonnois auront beaucoup de mal à t'oublier et moi le premier. Dans les années 80, je travaillais alors à Lille, je me rappelle faire plus de 1500km juste pour me faire ausculter dans ton cabinet, car je ne trouvais personne qui me convenait là-bas... Tu étais optimiste, positif et de bons conseils. Avec toi, il semblait toujours que la maladie n'allait pas durer...et d'ailleurs chaque fois que tu me prescrivais des médicaments, j'étais guéri avant même de les prendre !

Tu as participé à la vie communale Bonnoise pendant de nombreuses années en tant que conseiller municipal à l'époque de Mr Ravetta (fin 80)...et tu y as été très actif ! Je n'étais pas là à ce moment, mais je crois me rappeler que les batailles au conseil municipal de l'époque étaient bien plus violentes que celles d'aujourd'hui. On ne peut que t'en remercier ! Aujourd'hui tu as pris les rênes du festival Novembre Musical pour Bonne, c'est vrai que c'est totalement différent et ce n'est pas une petite responsabilité.

En ces temps où il est si difficile de retenir un médecin et où beaucoup de communes n'en ont même plus, nous avons la chance d'avoir 3 successeuses à Bonne...On peut donc se poser la question pourquoi. Mais je pense que vous y êtes certainement pour quelque chose, il doit y avoir une bonne collaboration dans le travail entre vous .

Je vais donc encore te souhaiter beaucoup de plaisir dans cette nouvelle vie qui s'annonce nous avons le plaisir de t'offrir la médaille de la commune ainsi que ce livre en souvenir de toutes ces années..."

REFLEXOLOGIE PLANTAIRE
"si le corps vous en dit"
Institut Ephélide
90 route des Alluaz à BONNE
facebook : Emilie Lamouille réflexo plantaire
site web : www.emilie-lamouille.com
RDV au 06 74 68 40 63

Vie Communale



Un trombinoscope pour présenter les membres du bureau de l'APE



Galette des rois pour la Bonne Epoque



C'est entourée des adhérents des clubs de Nangy et Lucinges, que l'équipe de la Bonne Epoque a partagé un repas canadien pour clore l'année 2019.

Ces échanges fréquents (en octobre dernier, avec les aînés d'Arthaz) permettent aux membres de l'association la rencontre des aînés des communes voisines et de partager des moments chaleureux et festifs.

La vente des gâteaux et des doudous lors de la Fête de la Saint Nicolas a été un franc succès pour l'association. Les doudous invendus, tricotés en grande partie pour les Virades de l'espoir, ont été généreusement offerts à l'hôpital, pour les enfants malades.

Dès le début janvier, la Bonne Epoque a fêté la reprise de ses activités autour de la traditionnelle galette des rois. En 2020, l'association fera déjà sa 30^{ème} assemblée générale !

Lucie Crosetti (photo ci-dessous), figure de Bonne et membre de la Bonne époque, est décédée en novembre dernier. Cette passionnée de montagne et de livres laisse l'équipe dans une profonde tristesse.



18

Galette des rois à la frangipane

Ingrédients : 2 pâtes feuilletées, 140 gr de poudre d'amande, 100 gr de sucre fin, 2 œufs, 75 gr de beurre mou, 1 jaune d'œuf, 1 fève.

Étaler une pâte feuilletée dans un moule à tarte. Dans un saladier, mélanger les amandes, le sucre, les œufs et le beurre. Placer le mélange obtenu sur la pâte et y cacher la fève. Recouvrir de la seconde pâte feuilletée. Faire des dessins sur le couvercle et badigeonner avec le jaune d'œuf.

Enfourner pendant 20 à 30 min à 200°C (thermostat 6-7) et vérifier régulièrement la cuisson !

Identification des arbres et installation de nichoirs à Loëx



En novembre 2018, le plateau de Loëx est devenu un Espace Naturel Sensible par un contrat entre le Département de la Haute-Savoie et les communes de Bonne et Arthaz-Pont-Notre-Dame.

Ce classement permet de garantir une protection du site pendant une durée de 30 ans et assure une prise en compte des enjeux paysagers et une valorisation culturelle et naturelle du site.

De nombreuses actions sont d'ores et déjà prévues sur les prochaines années.

En ce début d'année et pour agir en faveur de la faune, six nichoirs à chiroptères ont été installés dans les bois de Loëx.

En parallèle, cinq arbres ont également été identifiés et marqués comme "arbre conservé pour la biodiversité". La commune remercie l'ensemble des propriétaires ayant accepté d'accueillir un gîte sur leur parcelle, et qui contribuent ainsi à agir pour l'environnement d'aujourd'hui et de demain...



Bonne Ambiance : Cabaret et fondue font le bonheur des adhérents

Pour sa dernière sortie en 2019, Bonne Ambiance a décidé de s'offrir un repas festif dans une ambiance cabaret à Sassenage où quelques heureux adhérents ont pu, le temps d'une chanson ou d'un sketch, se prendre pour une star pour le bonheur de tous les participants !

Le 15 janvier, Bonne Ambiance a tenu son assemblée générale où la plupart des adhérents est venue se réinscrire ; preuve s'il en est, de l'intérêt porté à l'association et à ses propositions d'animations.

Le programme 2020 est en cours d'élaboration sans changement notable. A savoir : après-midi jeux un mercredi tous les 15 jours et 6 sorties au cours de l'année dont les destinations ne sont pas encore définies.

Nous rappelons que le concours de belote a eu un franc succès et que la fondue géante a très vite affiché complet.

En somme, un bilan positif et encourageant pour les membres du bureau qui ont à cœur de satisfaire tous les membres de l'association au nom évocateur de Bonne Ambiance.



Vous souhaitez rejoindre l'association?
Contacter Elisabeth Genin au 06 27 37 04 24
ou par courriel : meca.rectif@wanadoo.fr



Le patrimoine bonnois disponible en DVD

L'Ecomusée Paysalp a réalisé un dvd regroupant des films réalisés par des Bonnois datant de 1940 à 1960. Ces images relatent des scènes de la vie quotidienne (comme le déneigement des rues, la fête du village...). On regarde ces images avec nostalgie et certains peuvent s'amuser à y retrouver des visages connus.

Les films sélectionnés pour le montage ont été collectés par l'écomusée et numérisés par la Cinémathèque des Pays de Savoie. Les extraits sélectionnés sont des dons de films par les familles Charlet, Gassilloud, Gaud et Berthet. Le montage a été réalisé par Virginie Anthoine-Milhomme, chargée de valorisation du don de mémoire avec l'aide technique de Lucinda Perrillat-Boiteux, responsable du pôle Patrimoine, et de Estelle Kreutchy.

Le DVD est en vente à l'accueil de la mairie. Une participation de 12 € minimum est demandée (chèque à l'ordre du CCAS). Les dons, bienvenus, serviront à enrichir les recherches patrimoniales Bonnoises.



CARNAVAL

SAMEDI 28 MARS

**15H30, rendez-vous déguisés
sur le thème « LE CIRQUE »
parking Grésy, avenue du Fer à Cheval
à côté du bar « La Parenthèse »**

**17H30, « BOUM » des enfants
dans la salle communale suivie
d'une soirée « DIOT-POLENTA »**

Renseignements auprès de l'APE 06 16 10 14 59



ECOLE DE BONNE



*Organisé par l' APE
avec le soutien de la Mairie*

**COMMUNE DE
BONNE**



NOUS ALLONS FAIRE LE CIRQUE

En cas de très mauvais temps, le défilé sera annulé, mais la soirée maintenue

A
l'affiche



Les échos de Bonne, Bulletin municipal de la commune de BONNE

Directeur de la publication : Yves Cheminal - Rédaction et conception : service communication

Impression : Imprimerie Uberti-Jourdan - Photos : Service communication (sauf mention indiquée)

Dépôt légal : février 2020 - Tirage : 1700 exemplaires